



Depuis une quinzaine d'années, le dynamisme de la société civile a pris un essor sans précédent dans notre pays. La vitalité du tissu associatif, qu'il prenne un caractère local, régional ou national, que son activité s'exerce dans le domaine du plaidoyer, du soutien à des catégories sociales fragiles ou dans des actions de développement, de solidarité ou de bienfaisance, place le Maroc à l'avant-garde dans la région (Maghreb et pays arabes).

La vie associative classique et traditionnelle a vu émerger une nouvelle génération d'acteurs non gouvernementaux capables de contribuer de façon concrète à la démocratisation, au développement humain et au développement durable.

Une prise de conscience croissante des enjeux et des impératifs du développement solidaire a vu le jour au sein de notre société, favorisant un processus participatif et partenarial dans la prise de décision et d'initiative.

Cette prise de conscience a favorisé l'émergence d'un sentiment profond et authentique de coresponsabilité sociale face aux déficits sociaux et aux nouveaux risques sociaux. Cette attitude de responsabilité partagée confère désormais aux associations un rôle particulier : celui de nouvelles institutions du service collectif à la nation.

Ce capital social inestimable prend encore plus d'importance avec l'Initiative nationale pour le développement humain lancée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste. Dans ce contexte particulier, il est utile de rappeler que le développement humain est l'affaire de tous. L'inclusion et la cohésion sociale ne sont pas la seule affaire de l'Etat : elles impliquent que la société civile dans toutes ses composantes se

mobilise pour créer les conditions propices à la réussite d'un développement humain durable.

C'est pourquoi l'INDH, qui est l'exemple type d'une politique publique volontariste, nécessite dans sa mise en œuvre la mobilisation d'une véritable "intelligence sociale".

Celle-ci, déjà à l'œuvre sur le terrain doit être renforcée, afin de consolider le partenariat, la participation et l'appropriation des projets par les populations bénéficiaires.

Il est d'autant plus nécessaire que les associations, appelées à jouer un rôle de premier plan, se professionnalisent. Le développement local est devenu un métier : ingénierie sociale, gestion de projets, rationalisation des interventions, méthodes participatives, évaluation..., autant de savoir dont les associations ne peuvent se passer.

Ce guide se propose de contribuer à l'acquisition de ces savoirs par les associations existantes ou qui voudraient se créer. Il contient des éléments relatifs aux aspects juridiques et institutionnels, financiers et managériaux, ainsi que des informations utiles à la démarche associative.

Il ne s'agit là que d'un prélude au programme de soutien et de renforcement des capacités associatives que le Ministère a inscrit dans son plan d'action.

Abderrahim HAROUCHI
*Ministre du Développement social
de la Famille et de la Solidarité*